



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A
DEUX SEVRES AMENAGEMENT, RUE FRIDDA
KAHLO (SECTION HL N° 55 P)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2009

DELIBERATION D20090334

URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A DEUX SEVRES AMENAGEMENT, RUE FRIDDA KAHLO (SECTION HL N° 55 P)

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des aménagements de la ZAC Terre de Sport, de nouvelles implantations économiques doivent s'effectuer courant 2010 sur des terrains où figurent déjà des activités qui nécessitent d'être réimplantées sur d'autres parcelles non plus dans la ZAC dans mais à proximité de celle-ci.

En ce sens, dans le cadre des mesures compensatoires de la ZAC et suite aux négociations avec les personnes intéressées, Deux-Sèvres Aménagement (DSA) doit acquérir une parcelle, appartenant à la ville, située le long de la voie nouvelle F. Kahlo, reliant la rue de la Moie au nouveau Centre de Secours et d'Incendie, pour permettre le transfert d'une entreprise.

Cette parcelle, d'une superficie d'environ 2 000 m² serait cédée au prix fixé par la Ville de Niort une fois le coût définitif connu de la création du lotissement d'activités auquel cette parcelle appartient initialement. Elle est à détacher de la parcelle HL n° 55 qui fait l'objet d'un projet de lotissement à usage d'activités économiques.

La recette sera imputée au compte prévu à cet effet au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le principe de la cession par la Ville à DSA d'une parcelle d'environ 2 000 m² dont la superficie exacte sera déterminée par géomètre expert au prix arrêté par la Ville après bilan définitif du lotissement d'activités ;
- Autoriser Madame le Maire à déposer une déclaration préalable pour division de la parcelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL